

## Fiche n°0 – 1ère méthodologie

### **Territoire apprenant,**

(Re)mettre l'Ecole dans son espace comme un lieu d'apprentissage permet de l'appréhender dans sa globalité en la repositionnant comme un lieu de construction d'une citoyenneté partagée, de dialogue. Ainsi le territoire apprenant affirme comme postulat la porosité entre éducation formelle, informelle et non formelle au service d'un accompagnement des apprentissages et non de la construction de savoirs cumulatifs et disciplinaires.

### **Objectif général :**

Faire de l'éducation une priorité partagée

### **Les grands objectifs :**

1. Conforter les rôle de l'école comme élément d'impulsion ;
2. Promouvoir la continuité éducative en envisageant tous les temps de l'élève ;
3. Impulser une dynamique territoriale en favorisant les alliances éducatives ;

### **Des valeurs :**

- L'émancipation et l'autonomie des jeunes ;
- L'égalité filles garçons ;
- La réussite éducative ;
- Le vivre ensemble/ faire société ;
- La place des parents (relation collèges /familles) ;
- La mixité sociale ;

et une approche globale des jeunes, en tant qu'élèves, adolescents ou adolescentes et apprentis citoyens.

### **Les grands principes :**

#### **1. L'éducation une responsabilité citoyenne**

##### **RASSEMBLER - FAIRE ENSEMBLE**

*La Ligue de l'enseignement ou encore les CEMEA conçoivent l'éducation comme un projet démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le dessein de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens », libres et autonomes (Poujol & Mignon 2005).*

Les acteurs clés d'un territoire s'unissent pour élaborer des projets de coopération visant à transformer l'expérience d'apprentissage de chacun, dès le plus jeune âge. La culture du « faire ensemble » que l'EAC a installé au fil du temps dans les différents territoires de notre département et que le PEAC renforce et élargit à de multiples partenaires oblige à s'interroger sur le lieu du dialogue et de la coordination centralisée nécessaire à tous les acteurs de la co- construction des projets. Le « faire-ensemble » implique en premier lieu d'être en capacité d'élaborer en amont des diagnostics partagés pour justifier les besoins, les ressources et les investissements prioritaires. Les ressources locales font l'objet de multiples recensements.

Pour cela :

- Elaborer une représentation partagée des ressources disponibles, des actions, comme des besoins des élèves qui articule les informations fournies par l'institution scolaire et celles dont disposent les partenaires. Pour gagner en pertinence, cette cartographie doit croiser les éléments multiples dont disposent les partenaires ;

- Construire des bilans croisés favorisant la production d'une « offre » adaptée aux besoins exprimés ; afin d'éviter la reconduction de « catalogues » d'actions préconçues dont l'adéquation est contestable ; ces bilans entraînent en revanche une réévaluation périodique des actions engagées.

## 2. Le territoire un espace partagé éducatif

### CONSTRUIRE

*On reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a pas d'apprentissage sans implication du sujet apprenant et qu'il faut promouvoir l'engagement actif des élèves en gardant en fil rouge qu'un enseignement efficace c'est avant tout préparer les élèves pour toute leur vie (Feyfant, 2011).*

*« Aux Etats Unis, plusieurs travaux rendent compte des effets favorables des communautés d'apprentissages sur la réussite des élèves et le travail des enseignants. » (Ria 2015)*

Il s'agit donc de substituer à une logique descendante une logique ascendante et une gouvernance plus réticulaire et partagée. Tous les acteurs du territoire reconnaissent leur diversité, leur complémentarité, et favorisent un fonctionnement en écosystème.

Construire un projet de territoire nécessite d'associer ces partenaires dès l'élaboration du diagnostic territorial. Ainsi partager la connaissance « des besoins et des priorités tant au niveau national que territorial, notamment selon les spécificités académiques, donnerait les moyens de s'assurer d'une meilleure coordination et cohérence entre les différentes actions des partenaires extérieurs, ainsi que d'une meilleure couverture des besoins du territoire. Le succès d'un tel projet réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes issues de collaborations interdisciplinaires et dans la transformation des acteurs impliqués. De l'école jusqu'au lycée, du centre de loisirs jusqu'à l'équipement culturel le périmètre de déploiement du projet doit dépasser les frontières administratives qui régissent les compétences de chacun des partenaires.

Pour cela :

- Une mise en réseau soutenue par un coordonnateur ou un groupe coordonnateur (enseignant et partenaire ?) de réseau : mutualisation des ressources, des moyens, des projets; concertation, capacité à anticiper des modalités d'organisation communes, inter-cycles, inter-établissements ; meilleure communication avec les partenaires ;
- Distinguer ce qui ressort de l'historique des actions, de leur structuration coordonnée, indispensable à l'équipe pédagogique et à l'ensemble des partenaires, de la trace qui doit être conservée par l'élève de son parcours éducatif et d'apprentissage ;
- Favoriser la mise en place d'une « communauté d'expérience », de transformation permanente et non d'un dispositif matériel immuable.

## 3. Une nouvelle gouvernance

### COLLABORER

*Pour Perrenoud, l'existence de cadres intermédiaires n'impliquent pas nécessairement un échelon hiérarchique supplémentaire : « Une professionnalisation accrue des enseignants et de leur mode de coopération pourrait rendre inutile toute forme de coordination hiérarchique [...]. Nous assistons peut-être à la création d'un échelon de l'organisation qui pourrait fonctionner sans ce dernier, au prix de quelques aménagements » (Perrenoud, 2014).*

Cette mise en réseau d'établissements sur un territoire donné a pour objectif la mise en œuvre d'un pilotage à partir d'une organisation territoriale de proximité cohérente. la démarche de pilotage pédagogique partagé et l'"intercatégorialité", notamment entre les différentes catégories d'inspecteurs (IA IPR, IEN), personnels de direction. La relation

entre pilotage stratégique et proximité est au cœur des préoccupations de tous même si chacun comprend que l'effet taille peut amener à apporter des réponses différenciées. L'établissement met en place un leadership distribué, c'est-à-dire un leadership systémique appuyé sur un élargissement de la fonction de direction à d'autres acteurs et à des instances. Cette gouvernance partagée avec les acteurs du territoire permet de décentrer du fonctionnement ordinaire des établissements scolaires (« l'extérieur fait bouger l'intérieur »). Sans remettre en question l'incarnation par un chef d'établissement du pilotage, il définit des modalités de distribution du pouvoir et donc d'infléchissement de l'action.

Pour cela :

Articuler deux logiques :

- Une logique descendante classique comme par exemple la délégation ;
- Une logique collaborative (voire informelle) au sein de laquelle une influence collective prend le pas sur les influences individuelles (approche holistique). Dans ce dernier cas de figure, la mobilisation des compétences face à un problème identifié doit permettre de trouver des réponses par le biais d'initiatives des différents acteurs ;
- Des instances de réseaux qui ne sont pas figées, et peuvent prendre des formes différentes suivant les projets, les demandes.

#### 4. Un accompagnement de proximité

##### **ACCOMPAGNER**

*« Il reste à promouvoir une formation qui valoriserait l'activité évaluative ouverte aux processus d'accompagnement et de conseil en ciblant les compétences sémiotiques que sont l'écoute, le questionnement, l'observation, le dialogue, etc., ainsi que les compétences méthodologiques permettant de recueillir des traces des apprentissages et de les analyser, toujours avec le souci de permettre une ou plusieurs régulations chez l'apprenant ». (Jorro 2006)*

Le développement professionnel continu des enseignants, tel qu'il s'inscrit dans le référentiel métier depuis 2013, permet d'envisager une nouvelle cartographie des acteurs et de nouvelles compétences pour les rôles en place, de nouvelles interactions à explorer. La dynamique s'adapte continuellement pour répondre à l'évolution de l'environnement, enrichir sa pertinence et toujours s'inscrire dans une volonté d'innovation. La gouvernance à plusieurs voix à laquelle il s'agit de donner forme et cohérence est, de fait, étrangère à toute une tradition de l'éducation nationale, et de nombreux obstacles sont à dépasser pour y parvenir, dont celui de la défiance réciproque ou de l'ignorance entretenue. L'accompagnement des établissements dans leur démarche de projet doit donc être l'occasion de mettre l'accent sur la notion de développement local, sur le partage des connaissances, des compétences.

Pour cela :

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des enseignants, (Jorro, 2012) favorisant ce changement de posture ;
- Partir de l'existant, des actions et projets élaborés, de les questionner et les explorer, dans un dialogue formatif au cours duquel les accompagnés sont amenés à envisager d'autres possibles et s'autorisent à être créatif. À travers une certaine prise de distance, l'accompagnant (formateur, IEN, IAIPR, expert ...) favorise le retour réflexif sur l'activité qui permet le changement de posture ;

- Favoriser une culture commune et partagée : formations, conférences partagées et co-construites avec les partenaires.

## 5. Un « laboratoire »

### **PARTAGER et INNOVER**

*L'Innovation pédagogique, c'est une culture du réseau. C'est par le réseau qu'elle se nourrit et s'enrichit. C'est par lui aussi qu'elle s'ébruite, se diffuse à d'autres, fait « tâche d'huile », au-delà des frontières géographiques ou même disciplinaires. (dossier de presse L'Innovation enseignante, levier de la réussite éducative. Mardi 29 mars - vendredi 1er avril 2016- MEN)*

Dans un territoire apprenant chaque individu construit et partage ses connaissances et ses découvertes avec les autres, documente ses apprentissages, dispose des ressources, des lieux et des accompagnements nécessaires pour progresser mais aussi pour permettre à d'autres de s'en inspirer et d'améliorer leurs pratiques.

Pour cela :

- Inscrire le territoire dans une expérimentation académique (cellule CARDIE) ;
- En lien avec le [110 bis](#) (EN) faire du territoire apprenant un écosystème apprenant : les acteurs qui gravitent autour s'enrichissent mutuellement et nourrissent le 110 bis de leurs productions.

## 6. Un « chemin d'apprentissage » lisible

### **METTRE EN COHERENCE**

*Coq (1995) affirme que l'acte éducatif ne peut pas être pris en charge uniquement dans un seul lieu, par une seule institution. Quant à Sue (2006), il prône un nouvel équilibre des différents temps éducatifs, leur reconnaissance et leur complémentarité, qui sembleraient plus adéquats avec l'évolution des temps sociaux et le développement de la société du savoir. Cette conception de l'éducation et des temps scolaires est liée à la question des rythmes scolaires et agir sur ces derniers serait « une petite révolution en modifiant le rapport au savoir et à l'éducation non seulement des enfants mais des parents, des maîtres, des éducateurs, des animateurs et finalement de l'ensemble de la communauté éducative ».*

Dans la perspective d'un territoire apprenant, si l'école reste bien au cœur du processus d'éducation, c'est l'ensemble des ressources éducatives qui sont mobilisées. La référence au parcours éducatif est une manière de répondre à la question des modalités de mise en cohérence des diverses expériences éducatives tout au long de la vie.

Pour cela :

- Renforcer les partenariats afin que chacun joue son rôle éducatif le mieux possible ;
- Mettre en cohérence et simplifier au sein d'un territoire des actions partenariales (structures culturelles, associations, familles, ...), les rendre plus visibles, plus accessibles et plus efficaces, dans une approche globale et transversale par la coopération